



COMMUNE DE MANGLIEU

# Flash JUILLET 2012

---

*Le Maire, les adjoints, les Conseillers Municipaux seraient honorés de vous compter au nombre de leurs invités à la Cérémonie du 14 juillet 2012 qui aura lieu le*



*Samedi 14 juillet 2012*

*à*

*11h30*

*Devant le monument aux morts*

*Cette cérémonie sera suivie de la remise des prix des enfants rentrant en sixième et d'un vin d'honneur servi à la Salle des Fêtes.*

*Comptant sur votre présence pour cette célébration, recevez l'assurance de nos sentiments les meilleurs et les plus cordiaux.*

# Notre 3<sup>ème</sup> classe est sauvée



Comme convenu, la situation de notre école devait être examinée avec attention courant juin 2012, c'est le 26 juin que le comité technique exceptionnel a décidé de ne plus fermer notre 3<sup>ème</sup> classe. Nous gardons presque à l'identique l'équipe enseignante, seule Mme PROUHEZE, directrice et enseignante en maternelle nous quitte. Ci-dessous article dans la Montagne du 27 juin 2012.

## Une générosité bien comptée

Après la répartition académique des 25 postes annoncés dans les écoles, c'était au tour de chaque département de décider où ces moyens seraient affectés.

« C e sont des moyens destinés à satisfaire des mesures d'urgence. Ce qui veut dire que leur attribution dépend des priorités définies par le ministre de l'Éducation : les territoires ruraux et les difficultés sociales. »

C'est ainsi que Marie-Danièle Champion, recteur d'académie, résumait lundi la vocation des 25 postes attribués à l'Auvergne, dont douze pour le Puy-de-Dôme.

Hier après-midi, c'est au cours d'un comité technique exceptionnel que la répartition de ces postes a été examinée. Rappelons qu'à la rentrée 2012, le département avait dû en rendre 35, soit, à lui seul, ce qui avait été envisagé pour l'ensemble de l'Académie.

La directive prise à l'issue du Conseil des ministres du 30 mai est bien loin de combler le déficit enregistré mais au moins a-t-elle la vertu de redessiner une carte scolaire du



RENTREE. Placée sous de meilleurs auspices ? À tout le moins un mieux qui ne lève cependant pas toutes les interrogations.

PHOTO D'ARCHIVES P. CHARENTON

département un petit peu moins déshéritée. C'est ce que s'est attaché à défendre, hier, Luc Launay, directeur académique des services de l'Éducation Nationale du Puy-de-Dôme, en détaillant les modalités de déploiement de ces « nouveaux » effectifs.

### Jeux de chaises

Douze postes qui, dans les faits, autorisent la possibilité de 18 ouvertures, compte tenu de la ferme-

ture programmée de cinq classes, en raison de l'effondrement de leurs effectifs.

Ainsi, l'école élémentaire Georges-Sand, à Thiers, qui enregistre une perte de 49 élèves, perdra du même coup une de ses classes. Même peine, même punition pour les écoles Paul-Bert, Jean-Zay ou Chanteranne et pour la maternelle de La Pradelle à Clermont qui, elles aussi, seront « soulagées »

d'une unité. En revanche, et conformément aux vœux du ministère qui estime l'urgence de renforcer les zones rurales ou isolées 12 classes seront ouvertes dans les écoles élémentaires D'Ardes/Couze, de La Tour d'Auvergne, des « Garniers » à Thiers, de Malintrat, de Manglien, Nohant, St-Anthème, St-Dier-d'Auvergne, St-Germain-Lembron et dans les RPI de Limons-Luzillat et Moriat-Charbonnières les Mines.

Trois ouvertures également pour l'aide aux élèves en difficultés à Marignies, Brassac-les-Mines et St-Eloy.

Enfin un poste en classe d'éducation prioritaire sera ouvert à l'école Jules-Vernes, à Clermont-Ferrand, un autre pour améliorer le taux d'encadrement à la maternelle Louise-Michel, à Romagnat, et un poste de remplaçant sera affecté à la « brigade de formation des professeurs stagiaires ».

Des affectations qui ne seront cependant rendues effectives qu'après avoir reçu l'aval de la Commission départementale de l'Éducation nationale. ■



# Fête médiévale à Manglieu

Le temps d'un soir le bourg de Manglieu est devenu le centre d'une fête moyenâgeuse grâce à l'investissement des parents d'élèves, de l'Amicale Laïque, de l'équipe enseignante et des enfants. Chants et danses médiévales préparés par les enfants de l'école de Manglieu accompagnés par l'orchestre de l'Ecole de Musique de Vic-le-Comte, groupe de danse folklorique « La Bourrée de la Comté », magnifique spectacle équestre des Chevaucheurs d'Hagranyms ont animés la place du village. Messire Gauthier des Compagnons de Gabriel est venu remettre aux enfants de notre école un diplôme récompensant leur travail sur le Moyen Age. La fête s'est clôturée par un repas avec charcuterie et sanglier à la broche.



## Aide pour les jeunes de 18-25 ans

*Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, la Région Auvergne a mis en place une nouvelle aide inédite pour les jeunes auvergnats de 18 à 25 ans.*

*La « carte jeunes nouveau monde », attribuées sous condition de ressources, s'adresse à tous les étudiants boursiers et les jeunes en recherche d'emploi inscrits en mission locale.*

*Elle permet aux jeunes de bénéficier d'un crédit annuel de 200, 350 ou 600 euros pour financer des prestations nécessaires à leur autonomie : contraception, assurance, logement, tickets de restaurant universitaire, mutuelle, abonnement transports, frais de scolarité, permis de conduire.*

**Pour tester voter éligibilité allez sur [www.cartejeunes-nouveaumonde.fr](http://www.cartejeunes-nouveaumonde.fr).**



### Plan d'urgence Campagnols Terrestres



*Comme en 2006 et 2007, l'hiver 2011-2012 a vu les campagnols terrestres provoquer des dégâts considérables sur de très nombreux secteurs du département. Dans un esprit de solidarité le Conseil général du Puy-de-Dôme a décidé de mettre en place un dispositif de soutien aux éleveurs puydômois via une aide à la reconstitution des prairies.*

*Notre commune a été reconnue sinistrée par le campagnol terrestre. Pour information, les communes sinistrées par le Conseil général du Puy-de-Dôme sont celles présentant un taux d'infestation supérieur ou égale à 15% (taux évalué à partir de la base de notation de l'outil CAMPANET réalisé par la Fédération Départementale des Groupements de Défense des Organismes Nuisibles du Puy-de-dôme).*

*Les éleveurs exploitant des surfaces en herbe sur notre commune sont susceptibles de pouvoir bénéficier d'une aide du Conseil général du Puy-de-Dôme.*

*Les modalités techniques de ce dispositif ainsi que le formulaire de demande de subvention afférent sont à retirer en mairie.*

**Les dossiers sont à retourner complets au Conseil général du Puy-de-Dôme avant le 31 août 2012.**

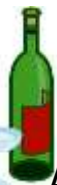


## Cigogne noire ou héron ?

*Les connaisseurs d'oiseaux pourront nous dire si la photo ci-dessous prise à Manglieu courant juin 2012 représente bien une cigogne noire qui aurait traversé le ciel de Manglieu pendant sa migration ?*



## Déclarations de stocks de vins



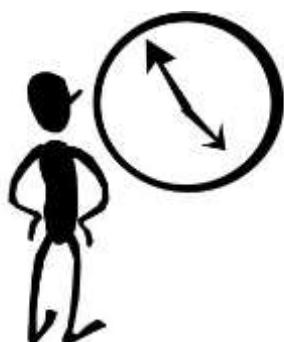
*Les déclarations de stocks de vins détenus au 31 juillet dans les chais des viticulteurs doivent être déposées à la mairie du siège de l'exploitation au plus tard le **31 août** de l'année en cours. Le dépôt des déclarations de stocks des viticulteurs en consommation familiale est obligatoire, suivant la réglementation communautaire, c'est pourquoi ceux qui ont reçu une déclaration de stock à remplir doivent la compléter et la retourner à la Mairie même si la quantité restante est zéro.*

## Congés d'été

*Durant les vacances scolaire d'été, le secrétariat de mairie sera fermé du*

**09 juillet 2012 au 22 juillet 2012 inclus  
et du  
13 août 2012 au 19 août 2012 inclus.**

*En cas d'urgence veuillez contacter le Maire ou ses adjoints*



## Rappel des heures d'ouverture du Secrétariat de Mairie

*Lundi et Jeudi matin : 9 h 00 à 12 h 00  
Mardi et Vendredi après-midi : 13 h 00 à 18 h 00  
Fermé le Mercredi.*